

**DISCOURS DU PRESIDENT**

**CEREMONIE DES VŒUX**

**JEUDI 5 JANVIER 2012**

Monsieur le Secrétaire général aux Affaires régionales  
représentant le préfet de Région,  
Messieurs les députés,  
Monsieur le maire d'Amiens,  
Monsieur le président de la chambre régionale des comptes,  
Monsieur le Vice Président, représentant Monsieur le Président  
du Conseil régional,  
Mesdames et messieurs les conseillers régionaux,  
Mesdames et messieurs les conseillers généraux,  
Mesdames et messieurs les conseillers économique, sociaux et  
environnementaux,  
Monsieur le sous-préfet,  
Monsieur le secrétaire général de la préfecture,  
Mesdames et messieurs les chefs des services déconcentrés des  
administrations civiles de l'Etat,  
Monsieur le Président de l'UPJV, Monsieur le Président de l'UTC,  
Messieurs les Directeurs de l'IUT et de l'ESIEE,  
Messieurs les directeurs des grands établissements de  
recherche,  
Monsieur le Directeur de la Banque de France,  
Monsieur le directeur général des services de la région,  
Messieurs les présidents des tribunaux de commerce,  
Monsieur le président de la chambre régionale de commerce et  
d'industrie,  
Monsieur le Président de la Chambre d'Industrie et de  
Commerce d'Amiens Picardie,

Messieurs les présidents des chambres départementales de métiers,

Monsieur le bâtonnier de l'ordre des avocats,

Monsieur le Président de l'Union Patronal des Professions libérales de Picardie,

Mesdames et messieurs les Présidents,

Mesdames et messieurs les Directeurs,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Je vous remercie d'être venus nombreux cette année, à l'occasion de la cérémonie des vœux du CESER de Picardie.

Au nom de tous les membres et en mon nom personnel, permettez-moi de vous souhaiter une très bonne année 2012.

Ce souhait se veut d'autant plus fort que nous entamons cette nouvelle année avec certaines interrogations pour ne pas dire inquiétudes.

Je me garderai bien de vous dresser un panorama socio-économique complet de notre région, situation que vous connaissez et éprouvez dans vos pratiques personnelles et professionnelles ou dans l'exercice de vos mandats.

Mais nous ne pouvons que constater que la crise est passée par là, et avec elle, son cortège de difficultés et d'incertitudes.

Cependant le tableau que nous pouvons dresser de l'économie picarde n'est ni trop blanc ni trop noir.

Ainsi, après le traumatisme de 2008, après un repli de l'activité qui a débuté en 2009, la production industrielle picarde s'est stabilisée en fin d'année 2011.

Par secteurs, nous avons noté que les carnets de commande relatifs au matériel de transport restent élevés.

A l'inverse les équipements électriques, électroniques, informatiques n'ont cessé de diminuer en raison de la baisse d'ordre en provenance de France ou de l'étranger.

La production de denrées alimentaires et de boissons a connu une reprise durant les deux derniers mois de l'année.

L'industrie automobile est une exception dans le paysage industriel picard avec une augmentation des commandes françaises et étrangères. On constate cependant une réduction des effectifs, essentiellement due à un moindre recours au personnel intérimaire.

L'industrie chimique connaît un rebond grâce à l'ensemble des donneurs d'ordre.

Il en va de même pour la métallurgie qui après un début de quatrième trimestre en baisse s'est redressée et a pu bénéficier de la baisse des prix des matières premières.

La baisse d'activités concerne également les services marchands, baisse due à la diminution de la demande globale.

A l'inverse, et selon une étude de l'Insee publiée en 2011, le secteur des services à la personne emploie 31.000 personnes. Et il est appelé à se développer d'ici 2020, en raison notamment du vieillissement attendu de la population et de l'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes. Au total, 15.000 emplois pourraient être proposés sur le marché du travail.

Par ailleurs les créations d'entreprises ralentissent de janvier à septembre 2011. Le constat est identique au niveau national.

Fait nouveau et inquiétant, la fin de l'année 2011 a été marquée par une dégradation du niveau d'activité des agences de travail temporaire, principalement dans le secteur de l'industrie.

Or, le travail intérimaire est en Picardie un marqueur significatif de la bonne santé de l'activité économique.

Consécutivement à la dégradation de l'activité économique picarde, le chômage est en augmentation dans notre région.

Malgré une légère baisse constatée au cours du deuxième trimestre 2011, le taux moyen passant de 11% à 10,8%, les chiffres du deuxième semestre 2011 ne sont pas très encourageants.

Et les jeunes picardes sont toujours fortement touchés par le chômage.

Vous l'avez entendu le tableau dressé se décline dans les tons gris.

En tant que responsables, et quel que soit notre secteur d'intervention, il nous appartient de mettre tout en œuvre pour que notre futur immédiat et à plus long terme connaisse une embellie, que j'espère spectaculaire.

Certes la crise est toujours là et avec elle son lot d'incertitudes. Mais je connais votre détermination et votre ardeur à vouloir améliorer la situation de notre région, à mettre l'accent sur tous les leviers qui restent à notre portée, à construire une Picardie dynamique.

Le rendez-vous de ce soir me donne l'occasion de saluer votre action, Monsieur le Secrétaire aux Affaires Régionales. Votre présence est un honneur pour nous.

Elle témoigne, si cela était encore à faire, des relations régulières et fructueuses qui sont les nôtres.

Ces liens forts et constants se retrouvent dans nos relations de travail avec vous Monsieur le Secrétaire général aux Affaires Régionales. Nous apprécions votre écoute attentive ainsi que celle de l'ensemble des directeurs régionaux, des services de la Préfecture de Région, du Recteur, des Présidents d'Université et des directeurs des Grandes écoles de Picardie.

Il est essentiel pour nous d'apporter des réponses à vos sollicitations.

Nous l'avons fait avec enthousiasme à la suite de votre demande d'avis relative au travail engagé par la DATAR sur la France de 2040. Il était de la plus haute importance pour le CESER de s'inscrire dans une démarche nationale associant les acteurs régionaux. Cela est d'autant plus fondamental que les décisions prises à la suite de la finalisation de Territoires 2040 devraient connaître une déclinaison régionale.

Toutes les commissions et la Section Prospective du CESER, c'est-à-dire l'ensemble des membres du CESER, ont participé au questionnaire fouillé que vous nous avez adressé. Un document très complet a pu être élaboré par la Section Prospective que préside Pierre-Marie Thobois.

L'originalité de la démarche adoptée provient du fait que chacune de nos réponses a pu être argumentée grâce à nos avis antérieurs.

Au-delà de ce formalisme, il apparaît clairement que le CESER a su anticiper au fil des années les questions de société les plus déterminantes pour la vie de la Picardie et formuler de nombreuses propositions.

En cela nous avons été fidèles à notre devise : Voir plus loin pour ouvrir de nouveaux horizons.

Et nous sommes prêts à répondre aux multiples demandes que vous pourrez nous adresser concernant le CPER et son suivi, les fonds européens, le développement de l'action de l'ARS en Picardie, sujet que nous avons déjà évoqué.

Le 29 novembre 2011, le Préfet a installé un Comité opérationnel de coordination des acteurs publics. Et le 10 janvier il a installé les Comités stratégiques de Filières régionales.

Ce sont là les deux derniers événements, chronologiquement parmi tant d'autres, qui témoignent et illustrent, si besoin en était encore, l'engagement de l'Etat auprès des entreprises de la Picardie.

Et le CESER se range à vos côtés, Monsieur le Secrétaire Général aux Affaires Régionales, afin de contribuer au suivi de l'action de l'Etat. A tout moment, vous pouvez solliciter l'expertise de nos membres et mesurer leur implication dans le développement économique de la Picardie.

C'est en partageant nos informations que nous pourrions lutter contre une crise qu'il est plus qu'impératif de combattre.

Mes remerciements sont également adressés à Monsieur le Vice-président représentant le Président du Conseil régional. Votre présence ce soir témoigne des relations constantes, au quotidien, dans tous les domaines d'intervention de la Région, relations qui rapprochent nos deux assemblées.

Forts de l'intérêt que vous portez à nos travaux, et en mesurant à sa juste valeur l'implication et la disponibilité des élus régionaux, Vice-présidents et conseillers, qui nous prêtent une oreille attentive et nous présentent régulièrement l'action de la Région, nous pouvons avancer et formuler l'éclairage de la société civile en sachant que nous sommes entendus.

Je veux saluer et remercier Monsieur René Anger, Directeur de Cabinet du président Claude Gewerc, le Directeur Général des Services, Monsieur Denis Harlé, les directrices et directeurs généraux adjoints ainsi que les Directrices et Directeurs de la Région.

Tout au long de l'année vous êtes à notre écoute, vous nous facilitez la vie au quotidien, tout particulièrement au moment de l'examen des documents budgétaires.

Je souhaite vivement que l'année 2012 soit une nouvelle fois témoin des liens étroits que nous entretenons et que nous continuerons à travailler ensemble, sans faillir, pour le bien-être des picardes et des picards.

Pour illustrer ce propos, je citerai en exemple notre dernière réflexion commune qui portait sur l'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles, le CPRDFP.

Les relations de travail que nous entretenons avec la Région se traduisent dans les faits par des rapports d'estime et de respect réciproques avec les élus du Conseil régional, Vice-présidents ou Présidents de commission, et d'indépendance d'esprit, est-il besoin de l'ajouter.

Pour en revenir au CPRDFP, la formation des picardes et des picards est une préoccupation majeure de nos deux assemblées.

Elle est la clé de l'avenir, de l'avenir des femmes et des hommes de Picardie, car la recherche de meilleures conditions de vie pour la personne humaine doit être le phare de notre action.

Nos ambitions sont les mêmes dans ce domaine, Monsieur le Vice-président.

Comme il en est de notre volonté de promouvoir la recherche et l'innovation en Picardie.

Nous connaissons bien les acteurs et les moteurs de recherche et du développement.

Nos trois pôles de compétitivité y contribuent efficacement.

Plus particulièrement, la Picardie devient une terre de référence pour la chimie verte avec notamment le programme PIVERT, qui a reçu le label « Investissements d'avenir ».

Le pôle I- Trans nous met aussi au cœur de la recherche en matière de transports ferroviaires avec en particulier le projet Cademce visant à doter les équipementiers européens du secteur ferroviaire de bancs d'essais pour les caténaires de train.

Au cœur de ces pôles, nos Universités, nos Ecoles, nos centres et organismes de recherche ainsi que les entreprises picardes de toutes tailles participent activement à faire de la Picardie une région remarquable.

Et l'une des clés de la réussite est basée sur le soutien et l'impulsion transmis par le Préfet et le Président du Conseil régional.

Les synergies à l'œuvre, le bouillonnement des acteurs de la recherche sont à la base d'un développement constant.

A ce stade, il serait intéressant de réfléchir à une sorte d'instance régionale supérieure regroupant tous les acteurs et les promoteurs de l'innovation et placée sous votre égide.

Cette soirée me donne l'occasion de saluer et d'accueillir les membres du CESER ainsi que leurs épouses ou leurs époux avec grand plaisir.

Je souhaite tous les remercier pour leur contribution au travail du CESER et surtout pour la disponibilité dont ils font preuve tout au long de l'année.

J'adresse des salutations toutes particulières aux nouveaux membres qui nous ont rejoints en 2011.

Nous sommes devenus le Conseil économique social et environnemental de Picardie en 2010 à la suite des lois Grenelles II.

Cette transformation s'est accompagnée de l'arrivée de nouveaux membres : Marie Delefortrie, Jacqueline Ferradini, Bernard Lenglet, Yves Pingeot et Guy Lacherez.

Nous avons accueilli de nouveaux conseillers à la suite de démissions: Etienne Duval à la suite du départ de Philippe Domy, Thierry Marbach a succédé à Ronan Stephan et Alain Spriet, représente l'Union Syndicale Solidaire.

Nous avons vu partir Fabienne Marchionni de la CFE-CGC et avons reçu la démission de Léna Félut, de la CFDT.

Nous avons eu surtout la douleur de perdre deux de nos membres : Rémy Lagarrigue, jeune membre de notre assemblée, et Jacques Hardy, figure historique du CESER et rapporteur général du budget depuis de nombreuses années. Nous gardons en mémoire leur sourire et leur ardeur à mettre en avant la Picardie et à œuvrer pour son développement.

La Section Prospective a vu le renouvellement de ses membres avec l'arrivée de nouvelles personnalités qualifiées qui sont Claudie Jonard, Indira Thouvenin et Bernard Nemitz. Ainsi la Section Prospective se rapproche progressivement de la parité homme-femme.

Plus généralement, je voudrais profiter de la présence des mandants au CESER pour leur délivrer un message.

En mars 2010, le CESER a voulu marquer son attachement à la parité homme-femme dans un nouvel article de son règlement intérieur.

Cette volonté doit se concrétiser par des actes forts et significatifs.

Il nous reste deux ans de mandature, deux années où le CESER continuera à évoluer. Et cette évolution ne peut s'envisager sans prise en compte de l'évolution de notre société.

C'est pourquoi je vous invite fortement à proposer la représentation de vos organismes au sein du CESER par des femmes.

Et je vous donne rendez-vous pour ces prochaines années afin qu'ensemble nous puissions enfin constater que mes propos aurons été entendus.

Mes salutations s'adressent aussi aux anciens membres du CESER qui restent fidèles à leur engagement. Mes amitiés vont tout d'abord à notre premier Vice-président honoraire, Pierre Debouverie, qui ne pouvait être parmi nous ce soir, et au Président de l'Association des anciens membres du CESER, Paul Oudart, ainsi qu'aux anciens membres du CESER.

Votre présence, mes chers amis, nous rappelle l'apport qui a été le votre aux travaux de notre Assemblée et les liens qui nous unissent au-delà de nos mandats.

Les précédentes cérémonies de vœux ont été pour moi l'occasion d'évoquer l'activité du CESER et je ne dérogerai pas à cette tradition.

L'année 2011 a vu la Commission « Formation éducation enseignement supérieur et culture » présidée par Bernard Thuillier, fortement mobilisée.

Une première contribution sur la réussite éducative, rédigée par Roger Deaubonne a démarré les travaux de l'année 2011.

S'en est suivi un avis sur l'apprentissage, dont le rapporteur est Dominique Carpentier.

Enfin, à la suite du rapport de Bernard Thuillier, le CESER s'est prononcé sur l'avis relatif au CPRDF.

En matière de développement économique, Laurent Barbelet, président de la Commission « développement économique, emploi et agriculture », a présenté un avis sur la Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences dans les entreprises de moins de 300 salariés dont le rapporteur est Alain Bethford.

La Commission « cadre de vie politique de la ville environnement et sport » présidée par Jacques Mortier a mis à profit l'arrivée de nouveaux spécialistes en environnement pour présenter deux contributions rédigées par Jacques Mortier sur le Parc Naturel des trois estuaires et sur le Plan énergie climat du Conseil général de la Somme.

La Commission « Aménagement du territoire, Transports, tourisme, TIC », présidée par Paul Lhôte, a également connu une année très fournie.

Elle a rédigé une contribution sur le Schéma National des Infrastructures et du Transport.

Cette Commission a également planché sur le Schéma Régional de Développement Durable du Tourisme et des Loisirs dans un avis présenté par H. Baledent.

Le canal Seine Nord Europe a été au cœur des travaux de cette commission qui a rédigé une contribution au Livre Blanc des acteurs territoriaux sur le projet Seine Nord Europe pour 2012. Rapporteur de cette contribution, Paul L'Hôte a participé aux grandes manifestations organisées autour du Canal. D'ailleurs, le CESER a organisé un colloque en septembre dernier en partenariat avec Voies Navigables de France.

Sur le thème du canal Seine-Nord Europe comme un outil industriel au service de l'économie picarde et de la compétitivité des échanges, nous avons pu accueillir Michel Delpuech, Préfet coordonateur, Claude Gewerc, Président du Conseil régional, Alain Gest, Président de VNF, Jacky Lebrun, Président de la CCIR de Picardie et Bernard Désérable, président de la CCI d'Amiens Picardie.

Les débats ont été nourris par les interventions des représentants des chargeurs et des transporteurs routiers.

Dans un autre registre et fidèle à son souci d'encourager le réseau des Conseils de développement, le CESER a organisé une rencontre en partenariat avec le CDD du Grand Amiénois. Sur le thème du devenir de ces structures, eu égard à la réforme des Pays, nous avons débattu avec une quarantaine de représentants des CDD picards.

Accueillis par Gilles Demailly, Maire d'Amiens et Président d'Amiens Métropole, nous avons pu échanger avec M. Nicolas Dumont, Premier Vice-président du Conseil régional en charge de cette question, et avec d'autres partenaires comme l'association de promotion et de fédération des pays et le CdD Interrégional Bresle Yères.

Le vice-président de la Région, Nicolas Dumont, a rappelé le soutien du Conseil régional aux Pays et aux conseils de développement.

Plébiscitée par les membres présents, cette rencontre sera suivie de nouveaux échanges en 2012 sur d'autres territoires picards.

Le Conseil économique, social et environnemental de la République a été saisi par le gouvernement sur la question de la dépendance. Dans le prolongement des relations engagées avec lui depuis 2010, le CESER de Picardie a souhaité participer à ce travail à l'échelon régional au travers de son avis sur la Dépendance. Elaboré par la Commission « Action sanitaire et sociale, Logement, santé » présidée par Dominique Carpentier, cet avis a été présenté par Jean-Claude Bury.

La Commission a aussi mené à terme une autosaisine sur le logement dont le premier volet a été adopté tout récemment à la suite du rapport rédigé par Jean-André Charpentier et Alain Subst.

J'en viens maintenant à la Commission « Finances et synthèse » présidée par Bernard Désérable.

C'est dans un contexte de crise et sur fond de baisse des crédits que Bernard Désérable et Jean-Yves Cannesson, rapporteur général du Budget, ont été amenés à examiner le projet de Débat d'Orientations Budgétaires, de Budget Primitif, de Budget Supplémentaire et de Décision Modificative au BP 2011. La qualité de leur travail et la pertinence de leur analyse ont conduit les membres de notre assemblée à voter nos avis à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ces avis ont également permis de souligner les contraintes budgétaires auxquelles est confrontée la Région, comme l'ensemble des collectivités territoriales. Cependant, une analyse précise des documents budgétaires a permis de constater le maintien, voire l'amélioration, de la capacité de désendettement de la collectivité régionale dans une fourchette acceptable.

Enfin, j'ai déjà cité l'apport de la Section Prospective sur le questionnaire relatif à la France de 2040 émanant de la DATAR.

Comme vous le constatez, les Commissions ont travaillé tout au long de l'année, quasiment sans répit.

Les sessions se sont enchaînées, surtout au cours du dernier trimestre puisque nous avons tenu cinq sessions entre septembre et décembre 2011, sans compter 55 réunions de commissions durant ces quatre mois.

Nous avons été épaulées très efficacement par tous les membres du Cabinet et plus particulièrement par notre Secrétaire générale.

Je veux les remercier chaleureusement pour leur disponibilité, leur réactivité, leur professionnalisme et leur bonne humeur dans le travail.

Je terminerai mon intervention en vous présentant ce soir notre nouveau site Internet.

Sa rénovation doit beaucoup à l'énergie de Yann Joseau.

Notre page d'accueil est projetée depuis le début de la soirée.

Donner de manière régulière plus d'informations constituera d'ailleurs le moteur de notre communication en 2012.

Les couleurs choisies pour notre site ne doivent rien au hasard : bleu et vert comme notre logo transformé en 2010 et rappelant les couleurs de la Picardie, et orange, couleur de la mobilité, de l'énergie et du dynamisme.

Voilà en trois couleurs la symbolique de l'action du CESER, ancrée dans sa terre et tournée vers l'avenir.

Mesdames et messieurs les conseillers, vous avez enfin votre espace dédié et j'espère que vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'exercice de votre mandat car d'autres chantiers nous appellent en 2012.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux.

Que cette année nouvelle vous apporte joie, santé et satisfactions personnelles, pour vous et vos proches.

Que 2012 soit propice au rayonnement de la Picardie, à son développement et au-delà de tout, au bien-être des picardes et des picards.

Je vous remercie pour votre attention.